

A Balma « La détection » par Damien LOISEAU FFTT
cr prochain

9h 30 – 11h 30

Réunion avec la DRJSCS et le Conseil Régional
« Le Pôle National Sud »

14h30 -17h

Présents : Marie France CHAUMEIL (Responsable du Pôle Sport à la DR), Muriel ALMUNIA (Responsable dossiers HN), Christophe FOURCADE (Directeur Adjoint des Sports au Conseil Régional), Bernard BOUSIGUE (DTN), Damien LOISEAU (CTN, futur coordonnateur de la structure), Isabelle THIBAUD (CTN en charge de l'accèsion au Haut Niveau du PPF), Jacques DOLLE (Président de la Ligue), Olivier CAUBET (Vice-Président de la Ligue en charge de la technique), Paul MARTINEZ (Conseiller Technique Fédéral LOTT)

Présentations des personnes autour de la table

Introduction de **Bernard BOUSIGUE** sur le genèse du projet et en présentant le PPF avec la cohérence de la création d'un Pôle National Sud, qui éviterait aux enfants de partir à Tours ou à Nantes entre 11 et 14 ans.

L'objectif : se positionner dans une logique de structure souple permettant de s'adapter aux sportifs.

=>17 Pôles Espoir cette année et 18 la saison passée, en fin d'olympiade la FFTT devra identifier un Pôle Espoir par Région.

L'objectif de cette réunion : présenter ce projet PNS aux institutionnels (DR et CRég).

Isabelle THIBAUD (ex CTR Occitanie) rebondit et présente le dispositif du Pôle Espoir en Occitanie (qui s'inspire du dispositif de Midi-Pyrénées) en précisant que Montpellier et Nîmes représentent des sites très structurés par rapport aux autres sites de la Ligue.

Elle rappelle l'importance de la souplesse d'une structure et d'avoir un vrai projet autour des athlètes et notamment autour de deux espoirs fédéraux :

- **Félix LEBRUN** (listée « Relève ») : Sélectionné en équipe de France cadet alors qu'il n'est que Minime 1ère année.

- **Lucie GAUTHIER** (listée « Relève ») : qualifiée pour les JOJ, elle prépare 3 échéances importantes en 2018 : les Championnats d'Europe Jeunes, Les Championnats du Mondes Juniors et les **Jeux Olympiques de la Jeunesse**. Le PNS, même s'il est orienté particulièrement sur les espoirs de 11 à 15 ans, pourra être une ressource riche pour ses préparations à l'international. Elle sera aussi proposée pour intégrer un groupe de Seniores en vue de la préparation de Paris 2024.

La création de ce pôle SUD permet de garder les athlètes sur la région et cela permet aussi de valoriser les clubs de ce territoire.

D'ailleurs, **Christophe FOURCADE** informe qu'elle pourrait peut-être bénéficier d'une bourse individuelle pour la préparation de Paris 2024 (3000€/an et 5000€ l'année des JO, si le DTN lui adresse un courrier, à mettre dans le dossier de la demande, certifiant qu'elle représente un des espoirs féminins de la FFTT pour les JO). Isabelle pose la question de savoir si elle pourrait profiter des 5000€ dès cette année, dans la mesure où elle prépare les Jeux Olympiques même s'ils ne sont que de la Jeunesse ?

Damien LOISEAU appuie en particulier sur le côté souple de la structure ainsi que sur le fait que la structure bénéficiera de 3 entraîneurs d'expérience, en parallèle une dynamique sera lancée en amont du dispositif PNS et Pôle Espoir, dans le domaine de la détection (Responsable Nathalie FORTUNY, CTF à la Ligue). La liste des jeunes proposés pour la première année figurent parmi les 5 meilleur(e)s de leur catégorie d'âge au niveau national et sont actuellement dans l'effectif du PE. Ils ont des habitudes d'entraînement.

Isabelle explique que la fédération souhaite que les régions soient plus impliquées dans les 4-7ans et 8-10ans (soit les deux premiers niveaux de la détection).

Damien explique que le 3ème niveau sera mieux organisé au niveau de la fédération (10-12/13 ans).

A ce titre, le PE (3 sites de niveau 1 (Nimes Montpellier et Auch) et 7 sites de niveau 2 (à définir), outil essentiel au perfectionnement des jeunes dans la région sera le relais entre le 3ème niveau de la détection et le PNS.

Marie France CHAUMEIL souhaite mieux appréhender la coordination entre le PPR, la ligue OCCITANIE, le PPF et le PNS. Qui porte le projet de ce Pôle National Sud, la FFTT ou la Ligue ?

Les Pôles Espoir sont portés par les Régions. Dans la mesure où le Pôle National Sud apparaît dans le PPF, il sera porté en collaboration entre la FFTT et la Ligue (notamment vis-à-vis du Conseil Régional par rapport à la subvention du HN). A ce moment-là, la DR souhaite préciser que son rôle est d'aider le PE et stipule que les athlètes peuvent réaliser des dossiers de bourse individuelle pour assumer les frais de leur double projet (la DR participer ainsi aux frais annexes à l'entraînement : scolarité ou formations professionnelles, suivi psychologique, préparation physique,...)

Christophe FOURCADE explique que depuis les fusions les régions financent le HN, à travers les Ligues et le dossier de subventionnement sur toute la filière de la Fédération (Détection, PE, PNS, formation et équipement (matériel et salles spécifique)), ainsi que dans l'accompagnement des clubs (niveau de l'équipe 1ère, mais aussi sur la qualité de la formation). Nîmes, Montpellier, Le crès, Cugnaux et Auch sont concernés par cette aide directe. Nîmes est soutenu à hauteur de 17000€ et ce sera ajusté probablement à 20000.

Les athlètes, à titre individuel, peuvent aussi prétendre à une bourse à partir du moment où ils apparaissent sur la liste du Ministère des Sports (Espoirs : 500€ ; Relève : 750€ ; Senior : 1000€ ; Elite : 1200€ ; Olympiques : 3000 à 5000€).

Le CRég souhaite investir dans la carrière de ses sportifs et ne souhaite pas les voir se licencier dans d'autres régions. Il voudrait devenir une base arrière pour la préparation de certaines délégations aux JO de Paris.

Marie France CHAUMEIL rappelle que le CNDS est recentré sur le développement et il n'est plus possible de proposer des actions sur l'accès du sport de haut niveau.

Sur la coordination et le pilotage pour le HN en Occitanie, Muriel ALMUNIA sera l'interlocutrice de la Ligue Occitanie.

Bilan :

- Pour le CRég : Présentation d'un seul budget HN (Détection, Pôle espoir et Pôle SUD)
 - o Inviter Kamal CHIBLI (Vice-Président du CRég, en charge du Sport) à une réunion avec le DTN et le Président de la FFTT pour parler du dispositif PNS, mais aussi du fait que le club de Nîmes souhaiterait devenir un Centre d'accueil féminin pour les meilleures joueuses européennes seniors qui n'ont pas de structures dans leur pays.
 - Contacter Jérôme MARCHAND, son assistant pour prendre un RDV : jerome.marchand@laregion.fr
 - o Penser à inviter les élus du Conseil Régional, et particulièrement Monsieur CHIBLI, lors de manifestation internationale qui se déroulerait sur le territoire afin d'étendre le réseau du TT d'occitanie.
 - Coupe du Monde à Paris, Walt Disney (18 au 20/10/18)
 - Championnats d'Europe par équipes à Nantes (02-09/09/19) : la France peut gagner en Seniors Messieurs.
 - o Possibilité d'obtenir des subvention pour la réalisation de salles spécifiques (trop peu en Occitanie : 200 clubs = moins de 30 salles spécifiques). Il peut financer jusqu'à 50% du montant. Aujourd'hui, des entreprises se sont spécialisées pour délivrer des équipements à des prix 2 à 3 fois moins élevés qu'il y a 20 ans (un gymnase à 1,5M€ au lieu de 3,5)
- Pour la DR : Demande dans le cadre du BOP, uniquement pour le PE, mais parler quand même du PNS dans le cadre de la filière.
- Le DTN devra délivrer une attestation à Lucie GAUTHIER pour qu'elle puisse prétendre à la bourse du CRég pour la préparation Olympique et pour une aide individuelle à la DR